TEMPERATURE.

Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Successeur de E. & I. Claudel, 918 rue du Canal. Nouvelle-Orléans, Lne.

Vendredi, 25 septembre 1914.

Samedi, 26 septembre 1914.

7 h. du matin..	64	16
Midi	77	22
3 p. m.	78	23
6 p. m.	78	23

La Convention des Planteurs cotonniers

C'est le 29 septembre que les planteurs cotonniers se réuniront en conférence à la Nouvelle-Orléans pour discuter le prix minimum auquel devra être vendu le coton, et en réduire la culture. Tous les états cotonniers enverront des déléguées à la convention.

Arrêté pour avoir battu sa femme

Mme. Julia Luthey s'étant plainte à la police que son mari, August Luthey, 1031, rue Tchoupitoulas, l'avait battue, celui-ci fut mis en état d'arrestation. Procès verbal fut dressé contre lui pour voies de fait, devant la première cour criminelle de cité. Mme. Luthey a fait voir aux policiers la place où son mari l'avait frappée à plusieurs reprises.

PREMIERE COUR DE CITE.

Nouveaux procès.

W. B. Dupre vs. Levina Sanders, pour possession d'une propriété.

Edgar E. Smith, Jr. vs. M. et Mme. L. Loar, pour possession d'une propriété.

Wm. R. Gilbert vs. Otis O. Scattergood, réclamation, $100.

Josephine Pipitone vs. Oscar A. Trorlicht, réclamation, $25.

Henry Linguer vs. Dr. Hamlet Moore, réclamation $6.65.

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

David C. Hearne et al à Suburban Bldg. and Loan Assn., lot, Banks, Dorgenois, Rocheblave et Tulane, $1200.—Loomis.

Acquéreur à Frank J. Byrne, la même propriété, $1100.—Loomis.

Bernard Bruenn, agent, à Geo. J. Williams, bail de la propriété, No. 301-05 Poydras, pour deux ans, à $100 par mois.

Louis Brehm à Louis Majia, 2 lots, Milne, Brooks, Harney et Catina, $2900.—Deibel.

Louis Fabacher à Dixie Homestead Assn., 2 portions, St-Peter, Toulouse, Hennessey et Solomon, $3000.—Beary.

Acquéreur à Albert J. McGovern, la même propriété, $1500.—Beary.

Frank R. Hullinghorst à Dixie Homestead Assn., lot, Clay, Dupre, Aubry et d'Abadie, $300.—Beary.

Claude Hortman à Herman E. Nesbitt, lot, Lafayette, Dorgenois, Law et Port, $1964.50.—Grima.

Brown Realty Co., Ltd. à Matteos Rusich, lot, Caffin, Roman, Flood et Prieur, $290.—Dresner.

Hippolyte M. Raymond à Joseph Schilkoffskey, lot, Saratoga, Rampart, 2me et 3me, $800.—Stafford.

Mme. Geo. C. Preot et al à Mlle. Lu Estelle De Nio, portion, 7me, Prytania, Coliseum et 8me, $8600.—Grima.

Leon J. Barousse à Frank Mustacchia et Nicholas Chisesi, lot, Washington, St-Thomas, 6me et Livaudais, $6000.—Dreyfous.

Mme. James T. Nix à Lucien T. Ahysen, 2 lots, Olivier, Alix, Verret et Eliza, $2750.—O'Connor.

Lazarus Aronson à Louis Salvaggio, lot, Danneel, Soniat, Dufossat et Dryades, $3000.—Upton.

Francis J. Keller à Richardson Leverich, bail de la propriété No. 2029 Octavia pour un an à $40 par mois.

Edward Williams à Industrial Homestead Assn., lot, Toledano, Carondelet, Baronne et Louisiana $350.—Dreyfous.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, $350.—Dreyfous.

John T. Williams à Mlle. Charlotte T. Schaefer, lot, Cadiz, Willow, Jent et Claiborne; lot, Roman, Derbigny, Erato et Thalia, $850.—Sheriff.

Kaspar A. Weick à Hibernia Homestead Assn., portion, Lowerline, Maple, Cherokee et Hampson, $4750.—Sullivan.

Acquéreur à Samuel H. Livaudais, la même propriété, $3900.—Sullivan.

BUREAU DES HYPOTHEQUES.

Alphonse G. Aucoin à E. Lloyd Posey, $1000, 1 billet, 1 an, pour 8 pour cent, lot, Magazine, Camp, Leontine et Peters.—Vidrine.

Jos. A. R. Damonte à L. C. Vacher, $352.55, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, 8 lots, Audubon, Elizabeth, Meadow et Walnut.—Stafford.

Veuve Frank Landfried à Lafayette Fire Ins. Co., $5000, 1 billet, 1 an, 6 1-3 pour cent, lot, Robertson, Villere, Marais et Bienville; lot, Villere, Marais, Conti et Bienville; lot, Conti, Villere, Robertson et St-Louis; lot Conti, Robertson, Villere et Bienville.—Llambias.

John H. Barkemeyer à F. D. Charbonnet, Jr., $1000, 1 billet, 1 an, 7 pour cent, lot, Independence, Dauphine, Burgundy et Pauline.—Charbonnet.

CHEMINS DE FER.

Le Train de New York

Quitte la Station Terminale à **7:30 P. M.**

DIRECTEMENT

A la 32me rue et la 7me Avenue

Un ilet de Broadway.

Eclairé à l'Electricité.

Excellent Service de Wagon Restaurant.

"A La Carte"

Bureau des Billets.

211 RUE ST. CHARLES

Dépôt: Station Terminale, rue du Canal.

PHONE MAIN 2239

New Orleans Great Northern R.R.

EXCURSIONS

(Trains de Plaisir)

TOUS LES DIMANCHES ET MERCREDIS

À LA PAROISSE DE

SAINT TAMMANY

Le climat le plus salutaire des Etats-Unis.

TOUS LES DIMANCHES

Trains de plaisir à Bogalusa,

"LA VILLE MAGIQUE DU SUD."

Wagon-salon pour les excursions de dimanches à Saint-Tammany. Départ de la gare Terminus à 7:25 a. m. Arrivée de retour à 9:45 p. m. Pour de plus amples détails, informez-vous auprès de l'agence des billets, ou téléphonez Main 4000.

Consulat de France

522 rue Bourbon

Les personnes dont les noms suivent sont priées de se présenter à la chancellerie:

Artigues, Jean Bertrand
Ballex, Maximilien
Bouillon, Guillaume
Bujol, Pierre Caoussou
Brunet, Jean
Caperaa, Dominique Edouard
Caylus, Theophile (âgé de 21 ans)
Durand, Bazile Bernard
Ducros, Jean Vincent Philippe Nonore
Escaih, Auguste
Escaich, Joseph Chaux
Ferran, Jean Marie
Flamand, Emmanuel (âgé de 33 ans, employé de commerce)
Fourtanier, Jean Bertrand
Gambon, Louis Charles Emile
Garriel, Joseph
Graff, Jean Gustave Abel Charles
Guillaume, Louis
Hau-Gaillet, Michel
Jaecker, Auguste
Labourdette, Laurent
Laporte, Louis Jean Marie
Latapie, Jean Marie (âgé de 70 ans environ, et sa sœur Justine)
Latapie, Justine
Lavedan, Valentin
Maysounave, Jean Baptiste
Piton, Constant
Pecarrere, Bertrand Isidore
Poey Maurice
Pujol, Pierre
Roques, Bertrand (âgé de 33 ans environ)
Roques, Bertrand Constantin (âgé de 36 ans environ)
Rousset, Raymond
Sainquentin, René

Nouvelle-Orléans, le 2 juillet 1914

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Hattie E. Lawrence.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,756 — Division A — Attendu que Joseph Worley, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Hattie E. Lawrence, décédée, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

M. S. MAHONEY, Avocat.

sept—20,27 oct—2

VENTES A L'ENCAN **VENTES A L'ENCAN**

Par J. L. ONORATO **Par J. L. ONORATO**

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B, No. 108,809. William Lory, et als., vs. Francis Lory, Jr., absent.

VENTE EN PARTAGE

Maison simple à un étage 816 rue St. Ferdinand

A l'encan, le JEUDI 8 Octobre 1914 à midi,

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, NO. 311 RUE BARONNE

En vertu d'un ordre rendu à cour ouverte par la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B, dossier No. 108,809, dans le cas de William Lery, et als., vs. Francis Lory, Jr., absent le dit jugement lu et rendu en cour ouverte et dirigé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente aux enchères publiques, le JEUDI, 8 octobre 1914, la propriété foncière suivante:

Une certaine parcelle de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues St. Ferdinand, Dauphine, Bourgogne et Port, composé de tout le lot No. 10 et partie du lot No. 11 mesurant 44 pieds, 10 pouces et 3 lignes sur la rue St. Ferdinand, par 131 pieds, 6 pouces et 2 lignes en profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations portent le numéro municipal 816 rue St. Ferdinand et consiste en une maison simple à un étage.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur devra payer les taxes pour 1914 et l'acte de vente et tous certificats devant H. L. Loomis, Jr., notaire public, et déposer le prix au moment de l'achat, sans intérêt ni penalité, à

Encanteur, 820 rue Commune.

sept—6,13,20,27 oct—4,8

PAR ALBERT L. PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double, No. 1722 rue Nord Derbigny — Cottage simple, No. 1726 rue Nord Derbigny.

Trois lots, angle des rues St. Anthony et Vertu.

Antoine E. Houlemard, et als., vs. Madeline L. Houlemard, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,537 — Division D— Sera vendu aux enchères publiques, le JEUDI, 22 octobre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu, rendu et signé le 18 septembre 1914 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, en remplacement de l'Hon. Porter Parker, juge de la Division D, actuellement en vacances, dans le procès de Antoine E. Houlemard, et als., vs. Madeline L. Houlemard, et als., sera vendu aux enchères publiques pour effectuer une partation, à savoir:

1er. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, en l'Ilet borné par les rues Derbigny, Claiborne, St. Bernard, actuellement Allen, et Annette, et mesurant, en mesures Françaises, 30 pieds face à la rue Derbigny, par 120 pieds. Les améliorations comprennent un cottage double ayant quatre chambres de chaque côté, toit en ardoise, l'eau, et est loué à raison de 20.00 dollars par mois, est connu par le No. 1722 rue Nord Derbigny.

2. Un certain lot de terre, avec toutes les dépendances, droits, voies, privilèges et servitudes, qui y appartiennent de quelque manière, situé dans le Troisième District de cette ville, en l'Ilet borné par les rues Derbigny, Claiborne, St. Bernard, actuellement Allen, et Annette, désigné comme lot No. 15, ilet No. 48, sur un plan par J. Pilie, voyer, en date du 29 avril 1838. Lequel lot mesure, en mesure américaine, 30 pieds face à la rue Derbigny, par une profondeur de 128 pieds, 3 pouces et 4 lignes entre lignes égales parallèles. Les améliorations comprennent un cottage simple de quatre chambres, toit en ardoise, l'eau, et se loue 10.00 dollars par mois, est connu par le No. 1726 rue Nord Derbigny.

3. Trois lots de terre, situées dans le Troisième District de cette ville, en l'Ilet borné par les rues Vertue, Force, actuellement Tonti, St. Anthony et Annette, désignés par le No. 92 sur le plan original du faubourg Marigny, lesquels dits lots sont désignés par les lettres C, D et E, sur un plan par Pilie et De Ponilly, C. E., daté du 7 octobre 1805, et mesurant chaque d'après le dit plan, 32 pieds face à la rue St. Anthony, par une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles, mesure américaine, ensemble avec tous les droits, voies, qui y appartiennent en quelque sorte. Le lot E forme l'angle des rues St. Anthony et Vertu.

CONDITIONS— Un tiers ou plus comptant au choix de l'acquéreur; le reste si il y en a un à deux ans en billets de l'acquéreur, assurés par hypothèque au privilège du vendeur, avec 7 pour cent par an d'intérêt à partir de la date de l'adjudication, et les clauses habituelles de sécurité. L'acheteur devra payer les taxes pour 1914 en plus et au dessus du montant de l'adjudication. Actes de vente et coût des certificats au frais de l'acquéreur devant Louis A. Martinet, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

WILLIAM R. KER, Avocat.

sept—20,27 oct—4,11,18,22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Cornelius Lavallée.

Deux jolis cottages simples, No. 2407 rue St.-Pierre et No. 2409 rue St.-Pierre. Le Jeudi, 8 octobre 1914. A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 109,384 — Division "D"—Sera vendu aux Enchères publiques le JEUDI 8 octobre 1914 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "C," en remplacement de l'Hon. T. C. W. Ellis, Juge de la Division "A" actuellement en vacances, daté et signé le 2 septembre 1914, pour le compte de la succession ci-dessus, à savoir:

1er. Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville en l'Ilet No. 310 borné par les rues St.-Pierre, Tonti, Orléans et Rocheblave, mesurant 30 pieds face à la rue St.-Pierre, 30 pieds et en largeur sur le derrière par une profondeur de 52 pieds 3 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot "A" ci-après décrit et 54 pieds 3 pouces et 3 lignes sur la ligne opposée de côté vers la rue Rocheblave, lequel lot ou portion de terre est désigné comme lot "B" sur un croquis et certificat fait par Edgar Pilie, voyer, le 8 mars 1906 et attaché pour références à un inventaire fait par J. M. Quintero, notaire, le 20 janvier 1906 lequel lot ou portion de terre est aussi désigné comme lot "A" sur un croquis ou certificat de voyer dessiné par J. A. D'Hemecourt, le 8 juin 1877 et attaché à un acte de vente devant F. J. Dreyfous, Notaire, le 8 juillet 1899. Les améliorations connues sous le No. 2409 rue St.-Pierre et contient 4 chambres.

Conditions: Comptant. L'acquéreur devra payer les taxes pour l'année 1914, en plus du prix de l'adjudication. Actes de vente et cout des certificats au frais de l'acheteur devant William R. Ker, Esq., notaire. Un dépot de 10 pour cent sera éxigé au moment de l'adjudication.

ALBERT L. PAUL, Encanteur.
Bureau, 331 rue Carondelet.

JOHN L. FELIU, Avocat.

sept—6,13,20,27 oct—4,8

Par C. A. TESSIER & SON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de M. et Mme Henri Schnell.

No. 107,569.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — Par C. A. Tessier et Fils — C. A. Tessier, Encanteur, Bureau 134 rue Carondelet. Jeudi, 6 octobre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre signé le 28 août 1914 par l'Honorable E. G. Skinner, Juge de la dite Cour, Division "C," dans le procès ci-dessus, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville en l'Ilet No. 6 borné par les rues Chartres, Royal, Indépendence et Pauline, étant désigné comme lot No. 4 sur le plan de L. H. Pilie, voyer de la ville en date du 8 mars 1859 et déposé en l'étude de E. Ende pour référence. Les dits lots mesurent, en mesure américaine, 31 pieds 7 pouces et 4 lignes face à la rue Pauline par une profondeur de 123 pieds 7 pouces et 4 lignes entre lignes égales parlèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et désigné par le No. Municipal 614 rue Pauline et comprenant un cottage simple de 4 chambres, etc.

Conditions — Un tiers ou plus comptant et le reste si il y en a, à un an de crédit, ou de un et deux ans au choix de l'acquéreur. Le solde de la vente sera reconnu par des billets de l'acquéreur à son ordre et endossés par lui à un intérêt de huit pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à complet paiement; assuré par hipotèque spéciale et lien et privilège du vendeur et la propriété vendue avec le pacte "de non allenando" et toutes les clauses habituelles de sécurité; cinq pour cent pour les honoraires de l'avocat en cas de procès. La dite propriété devra être assurée par l'acquéreur et la police payable au encanteur des billets hipothécaires, ou à leur convenance, l'acquéreur s'engage à payer en sus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1914 à partir de la date de l'adjudication à la fin de la dite année, dix pour cent devra être déposé au moment de l'adjudication. Acte de vente devant Charles Scheideau, Esq., notaire au frais de l'acheteur.

FRED G. VEITH, Avocat.

sept—5,6,13,20,27 oct—4,5

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante par le Shérif Civil

De Propriété Améliorée du Septième District

LES DEUX PROPRIETES DECRITES CI-DESSOUS, COMPRENANT L'ILET ENTIER BORNE PAR L'AVENUE LEAKE, ET LES RUES SHORT, HUSO ET PEARL

Avec à peu près 160 pieds de façade sur l'Avenue Leake

Faisant face aux voies ferrées de l'Illinois Central et du Public Belt, sur la dite avenue Leake et avec une grande façade sur les rues Short, Huso et Pearl, avec rails de garage, deux vastes entrepôts, étables qui peuvent recevoir 15 têtes de stock, grandes balances pour camions et vastes chantiers, et aussi demeure, Nos. 437 et 439 rue Short, angle de la rue Pearl.

LE TOUT POUVANT SERVIR POUR MANUFACTURE, CHANTIERS DE SABLE ET GRAVIER; BOIS ET CHARBONS EN GROS; GRAINS ET FOURRAGES, OU BOIS DE SCIERIE.

LE PLAN EST EXPOSE A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES

JACOB L. WEIL VS. JOHN HENRY MEYERS ET ADOLPH M. KEPPLER.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,570 — En vertu d'un writ de **saisie et de vente,** qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encherre publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 octobre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

1er. Six lots de terre avec améliorations situé dans le Septième District de cette ville, en l'Ilet No. 52, borné par l'avenue Leake, et les rues Short, Pearl et Huso, désignés d'après un plan imprimé en bleu par C. Milo Williams, D. C. S., 1er juin 1899, attaché à un acte passé devant Emanuel Leopold Weil, notaire, le 31 décembre 1907, comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5 et 6, et mesurent comme suit: Lots Nos. 1, 2, 3 et 4 se touchent et mesurent chacun trente pieds face sur chaque rue Short et Huso par une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles. Les lots Nos. 5 et 6 mesurent comme suit commençant à un point cent cinquante pieds du coin de la rue Pearl et Huso une première façade de trente pieds sur la rue Huso par une profondeur sur ligne de côté du lot No. 4 de cent vingt pieds, et ensuite sur une ligne parallèle à et faisant face à la rue Short de quatre pieds, et ensuite sur une ligne s'étendant sur toute la façade sur l'avenue Leake du dit ilet de cent soixante pieds, plus ou moins, et ensuite sur une ligne allant vers la rue Pearl et faisant face à la rue Huso de dix-sept pieds, et ensuite sur une ligne parallèle avec la rue Pearl et allant vers la rue Huso de dix-sept pieds, six pouces; et ensuite sur une ligne faisant face à la rue Huso de soixante pieds, et ensuite sur une ligne parallèle avec la rue Pearl et allant vers la rue Short de dix-sept pieds, six pouces.

2. Un lot de terre, avec toutes les améliorations, etc., situé dans le Septième District de cette ville, en l'Ilet borné par les rues Short, Pearl, Huso et Commercial, ou avenue Leake, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 52, ancien No. 4, et forme le coin des rues Short, Pearl et Huso, et mesurant trente pieds de face sur les rues Short et Huso, par une profondeur et face à la rue Pearl de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

JOSEPH LAUTENSCHLAEGER,
Avocat pour les demandeurs.

sept 25 27—oct 2 9 16 23 29

VENTES A L'ENCAN. **VENTES A L'ENCAN.**

Par ARTHUR H. DICKS. **Par ARTHUR H. DICKS.**

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Geneviève Gourgue, veuve de Bernard Von Schlemmer.

No. 106,021, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E.

Le contenu d'une Boulangerie et des Objets de ménage, No. 1560 Avenue N. Claiborne

MARDI, 6 octobre 1914, à 11 heures a. m.

En vertu d'un ordre qui m'a été envoyé par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite cour, en date du 18 août 1914, dans la cause ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Le contenu d'une boulangerie, y compris les vitrines, paniers et boîtes à pain, toiles, auges, outils et nécessaires de confiseur, glacière, balances, comptoirs, batteur, blutoir, moteur électrique, etc., camions, buggies, chevaux, mules et harnais. Objets de ménage, ameublement, pendules, miroirs, machine à coudre, poêle, ustensiles de cuisine, etc.

CONDITIONS: Comptant.

ARTHUR H. DICKS, Encanteur.
Bureau, 437, rue Carondelet.

EDW. P. KLEINERT, Avocat.

sept 24 27—oct 4 6

Par FITZPATRICK & TILL, INC. **Par FITZPATRICK & TILL, INC.**

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de valeur, 623 rue Joséphine

Aux enchères, MERCREDI, 7 OCTOBRE 1914, à 11 heures A. M.

Succession de Mme Anna Mary Unterner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,850 — Division B — En vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la division sus-nommée, daté et signé le 24 septembre 1914 à la Nouvelle-Orléans, Lne., dans la cause ci-dessus intitulée et enregistrée et qui m'a été envoyée en ma qualité d'encanteur, le tout et en détail le mobilier et les objets de ménage décrits dans l'inventaire au dossier.

CONDITIONS — Comptant, sans limite ni réserve.

HARRY W. FITZPATRICK,
Bureau 528-530 rue Canal.

sept—25,27 act—1,7

Par LEONARD L. STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes à l'Encan par Leonard L. Stern.

Vente en partie. Succession de Mme. Bridget Farley Williams et David F. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION "E" — Nos. 107, 791 et 79, 662 (consolidé). Sans limite ou reserve au plus haut surenchérisseur propriétées de valeur et terres à la campagne.

816 rue Deuxième, un cottage simple.

540 rue Quatrième, un cottage simple.

546-548 rue Quatrième, coin de Fulton, un cottage double et magasin.

2712-14 rue St.-Thomas, un cottage double.

511-13-15-17 avenue Washington, 2 cottages doubles.

Ainsi que: 560 acres de terre à Livingston et Tangipahoa.

Aux enchères, JEUDI, 15 OCTOBRE, à MIDI, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne. Par Leonard L. Stern, encanteur, vendra aux enchères publiques à la date ci dessus indiquée, en vertu d'un jugement rendu le 4 septembre 1914 et le jugement signé le 11 septembre 1914 par l'Hon. Geo. H. Theard, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "E" dans la cause ci-dessus intitulée, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, qui en quelque sorte y appartiennent, situé en l'Ilet borné par les rues Annonciation (anciennement Jersey), Deuxième, Troisième et Laurel désigné comme lot No. 4 sur un plan dressé par Hugh Grant, daté du 24 juin 1815, No. 69 du livre de plans de J. B. Marks, ancien notaire, en cette ville. Lequel dit lot mesure 30' face à la Deuxième rue par 92' et 3''' en profondeur entre lignes parallèles et est situé dans le Quatrième District de cette ville. Etant la même propriété achetée par feu David F. Williams de la Succession de Maîtresse Julia Mollière par un acte devant Andrew Hero, Jr. Notaire daté du 27 juillet 1882 et enregistré en C. O. B. 116 folio 461. La propriété est connue comme No. 816 rue Deuxième et consiste d'un cottage simple, toit en ardoises avec une galerie de face 4 chambres, etc., et se loue pour $10 par mois.

Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, qui en quelque sorte y appartinnent, situés dans le Quatrième District (ancienne ville de Lafayette, Paroisse de Jefferson) de la Nouvelle-Orléans, Paroisse d'Orléans, dans cet Etat, en l'Ilet No. 10 borné par les rues Quatrième, Rousseau, Washington et Fulton., et désignés par les Nos. 1 et 2 sur un plan spécial du même et autres lots, attaché à un acte de vente de B. F. French à William J. Boyce passé devant H. B. Cenas, notaire le 4 juin 1840, d'après lequel plan les dits lots mesurent chaque 25' face à la rue Quatrième par 115' de profondeur entre lignes parallèles, en mesure américaine. Le lot No. 1 étant un lot de coin et formant l'angle des rues Quatrième et Fulton. Les améliorations sont connues par les Nos. 540-46-48 rue Quatrième et 2712-14 rue St.-Thomas. Le 540 de la rue Quatrième étant un cottage simple avec 4 chambres et se loue pour $15.00. 546-48 étant un cottage double avec trois chambres remise de chaque coté. 2712-14 rue St.-Thomas étant un cottage double avec trois chambres de coté, le loyer total étant à peu près de $35.00 par mois.

Un demi-lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situé dans le Faubourg, District, Ville et Paroisse ci-dessus désignés, en l'Ilet No. 10 borné par les rues Quatrième, Rousseau, Washington et Fulton, et désigné par le No. 3, sur un plan attaché à un acte passé devant H. B. Cenas, notaire le 4 juin 1840. Le dit demi lot de terre est pris du coté le plus rapproché du lot No. 3 sur le plan susnommé et mesure 12' 6" face à la rue Quatrième par 115' de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Etant la même propriété achetée par David F. Williams de Joseph D. Brodderick le 8 juin 1800 par un acte devant J. T. Coffey, ancien notaire, et enregistré en C. O. B. 83 folio 229.

Deux lots de terre avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette Ville, dans cette paroisse en l'Ilet borné par les rues Washington, Rousseau, Quatrième et St.-Thomas (anciennement Fulton) et désignés par les Nos. 3 et 4 d'après un plan dressé par H. Moelhausen, voyer daté du 18 May 1845 et déposé en l'étude de L. R. Kenny ancien notaire. Les dits lots mesurent à savoir: Lot No. 3, 31' 6" et 7''' face à la rue Washington par une profondeur entre lignes parallèles de 126' 9''. Et le lot No. 4 adjoint au lot No. 3 mesure 31' 7" 6''' face à la rue Washington, par 126' 9'' de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété achetée par feu David F. Williams de John Baker d'après un acte devant John F. Coffey, ancien notaire daté du 12 juillet 1876 enregistré en C. O. B. 106 folio 559.

Une certaine étendue de terre décrite comme suit:

SE. 1-4 de SW. 1-4 de la section 2, 40 acres; S 1-2 de S 1-2 de SW. 1-4 de la section 1, 40 acres; NW. 1-4 SE. 1-4 de la section 2, 40 acres. NE. 1-4 de SW. 1-4 de la section 2, 40 acres; SE. 1-4 de NW. 1-4 de la section 11, 40 acres; SW. 1-4 de NE. 1-4 section 11, 40 acres; NE. 1-4 de NE. 1-4 de la section 11, 40 acres; E. 1-2 de SE. 1-4 de la section 2, 80 acres; SW. 1-4 de SE. 1-4 de la section 2, 40 acres; S. 1-2 de NW. 1-4 de la section 1, 80 acres; N. 1-2 de SW. 1-4 de la section 1, 80 acres, toute en township 5, sud de Range No. 6, Est de la Paroisse de Livingston, Louisiane, exceptés S 1-2 de NW. 1-4 et N 1-2 de SW. 1-4 et S 1-2 de S 1-2 de SW. 1-4 de la section 1, township 5, range 6, qui est dans la Paroisse de Tangipahoa.

Conditions: Comptant. Actes de vente devant Arthur A. Moreno, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépot seront éxigés au moment de l'adjudication.

LEONARD L. STERN,
Encanteur.

GUY J. RAY,
Avocat pour le Demandeur.

sept—13,20,27 oct—4,11,15

ParKERNAGHAN&CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partition.

Cottage simple en bois, No. 3063 rue St. Ann, angle de la rue Lopez.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, encanteur; bureau No. 339 rue Carondelet — JEUDI, 29 octobre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 9 avril 1914 et signé le 16 avril 1914 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A, dans le procès de Marie Celima Cureau, veuve de John B. Lutenbacher, et als., vs. Théodore Claude Lutenbacher, et als., No. 105,621, la propriété suivante décrite à savoir:

Le joli cottage en bois, No. 3063 rue St. Ann, coin de la rue Lopez, en retrait du trottoir, se composant de cinq chambres, sur un certain lot de terre, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y dépendent ou appartiennent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, en l'Ilet No. 411, borné par les rues St. Ann, Lopez, Salcedo et Dumaine, désigné par le No. 22 et formant le coin des rues St. Ann et Lopez, et mesurant vingt neuf pieds, une ligne face à la rue St. Anne, par cent pieds de profondeur et face à la rue Lopez, entre lignes égales parallèles d'après un plan par L. H. Braunn, architecte.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur aura à payer les taxes dues et exigibles en 1914 en sus du prix de l'adjudication. Vingt pour cent au comptant seront exigés de l'acquéreur au moment de l'adjudication. Les loyers seront passés à l'acheteur à partir du jour ou l'acte de vente sera signé. Acte de vente devant Geo. W. Flynn, notaire, au frais de l'acheteur.

M. D. DIMITRY, Avocat.

sept—27 oct—4,11,18,25,29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Premier et Troisième District consistant en un magasin et une résidence, sur une rue pavée.

Succession de Robert Mogel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,948 — Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, encanteur; bureau, No. 339 rue Carondelet — JEUDI, 22 octobre 1914, à midi; au bureau des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 15 septembre 1914 de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la dite Cour, Division C, en remplacement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, actuellement en vacances dans la cause ci-dessus intitulée, la propriété suivante à savoir:

1er. Un certain lot de terre, ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, en l'Ilet borné par les rues Liberté, Calliope, Franklin, Euphrosine, désigné comme lot No. 2 sur un plan par Geo. F. Dunbar, voyer, daté du 18 avril 1846, déposé comme plan No. 2 en l'étude de John S. Holland, ancien notaire, et mesurant en mesure américaine, 27 pieds, 6 pouces face à la rue Liberté, par une profondeur, et face, à la rue Calliope de 112 pieds, formant le coin des rues Liberté et Calliope. Ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent. La succession a un intérêt sur la dite propriété de la moitié de sa valeur, le propriétaire de l'autre moitié a consenti à vendre sa part d'intérêt avec celle de la succession, pour que la propriété soit vendue en entier.

2. Deux certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennt en quelque sorte, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, en l'Ilet borné par les rues Claiborne, Français, Robertson et Touro, désigné par les Nos. 1 et 2 et mesurent comme suit: Lot un, 30 pieds face à la rue Claiborne, par 98 pieds, en profondeur, entre lignes égales parallèles. Lot deux, 29 pieds, 8 pouces et 4 lignes face à la rue Claiborne, par 98 pieds de profondeur sur le côté de la rue Touro ou Union, sur la ligne qui le divise du lot un; sur le côté de la rue Français le dit lot a une première profondeur de 32 pieds, d'où il se rétressit à angles droits 7 pieds, 10 pouces et a alors une profondeur de 66 pieds sur le derrière ou il a une largeur de 21 pieds, 10 pouces et 4 lignes. Les améliorations comprennent un cottage en bois de un étage simple, No. 2022 rue Nord Claiborne, et d'autres bâtisses et une grande cour qui est utilisée comme dépôt de bois et charbons. Les deux lots seront vendus ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

CONDITIONS — Un tiers ou plus comptant, l'acquéreurr devra déposer 10 pour cent du montant de la vente au moment de l'adjudication, et devra également payer pour tous les certificats et actes de vente, ainsi que les taxes pour 1914, les acheteurs, au cas au ils ne paieraient pas le tout comptant, devront donner un billet à ordre à un an, qui sera assuré par une hypothèque avec les clauses usuelles de sécurité, avec 8 pour cent d'intérêt par an à compter de la date de l'adjudication et pour le montant du reste de la somme, jusqu'à complet paiement; les actes de vente de la dite propriété devront être passés devant John Wagner, notaire. L'acquéreur aura droit à percevoir les loyers à dater du jour ou sera signé l'acte de vente.

DART, KERNAN & DART,
MERRICH, GENSLERS & SCHWARZ.
Avocats.

sept—20,27